



Guide de l'utilisateur du détecteur de fumée

Détecteur optique de fumée à pile au lithium (non-remplaçable et scellée) avec commande HUSH (bouton pause) permettant d'interrompre temporairement la sirène en cas de fausse alarme.

Merci d'avoir acheté ce détecteur de fumée. Il constitue un élément important du plan de sécurité de votre foyer familial. Vous pouvez faire confiance à ce produit pour assurer un niveau de sécurité de la plus haute qualité. Nous savons que vous n'en attendez pas moins lorsque les vies de votre famille sont en jeu. Les instructions d'installation et les informations sur le produit se trouvent dans ce manuel.

Pour votre confort, notez les informations suivantes. Si vous appelez notre assistance téléphonique, ce sont les premières questions qui vous seront posées.

Référence du modèle de détecteur de fumée (figurant au dos du détecteur) :	
Date d'installation (figurant au dos du détecteur) : Kidde recommande de remplacer ce détecteur tous les dix ans à compter de sa date d'installation.	
Date d'achat :	
Lieu d'achat :	



2797

EN14604:2005 + AC:2008
2797-CPR-535595



www.marque-nf.com



Ce détecteur de fumée ne contient pas de substances radioactives. Il est certifié NF EN 14604:2005.

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 14604:2005 en regard du règlement N° 305/2011 relatif aux produits de construction.

La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes.

Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF-DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 292.

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF	
Type de montage	<input checked="" type="checkbox"/> Mural <input checked="" type="checkbox"/> Plafonnier
Source principale d'alimentation	<input checked="" type="checkbox"/> Interne au dispositif (pile ou batterie) <input type="checkbox"/> Externe au dispositif avec alimentation de secours
Autonomie de la source principale d'alimentation	<input type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 ans <input type="checkbox"/> Scellée non remplaçable
Caractéristiques optionnelles couvertes par la marque NF	
Indicateur d'alarme individuelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Dispositif interconnectable (détecteur/détecteur)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui : <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Filaire Nombre d'appareils interconnectés max :
Dispositif connectable (autres connections)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui : <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Filaire Si liaison radio, type de liaison : <input type="checkbox"/> détecteur/terminal <input type="checkbox"/> détecteur/terminal/détecteur
Prévu pour l'installation dans les véhicules de loisir	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Dispositif de neutralisation d'alarme	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Accessibilité	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui : <input type="checkbox"/> Commande externe <input type="checkbox"/> Signalisation
Report défaut de batterie la nuit	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Organisme certificateur :

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé

F-93571 La Plaine Saint Denis Cedex

www.marque-nf.com

Dans son engagement pour la protection de l'environnement, notre société, en qualité de fabricant, est adhérente à l'éco-organisme Ecologic qui assure l'enlèvement et le traitement des déchets de nos produits.

Les conseils des experts et du pompier :

<https://certification.afnor.org/securite/nf-securite-incendie-domestique>

Le document DOP est disponible à l'adresse internet suivante :

www.kiddesafetyeurope.co.uk

IMPORTANT! LISEZ L'ENSEMBLE DES INSTRUCTIONS AVANT DE PROCÉDER A L'INSTALLATION ET CONSERVEZ CE MANUEL PRÈS DU DÉTECTEUR POUR POUVOIR LE CONSULTER ULTÉRIEUREMENT.

SOMMAIRE DU MANUEL

- 1 -- EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS POUR LES DÉTECTEURS**
- 2 -- EMPLACEMENTS A ÉVITER**
- 3 -- INSTRUCTIONS D'INSTALLATION**
- 4 -- FONCTIONNEMENT ET ESSAIS**
- 5 -- FAUSSES ALARMES**
- 6 -- ENTRETIEN**
- 7 -- LIMITATIONS DES DÉTECTEURS DE FUMÉE**
- 8 -- BONNES HABITUDES DE SÉCURITÉ**
- 9 -- RECOMMANDATIONS KIDDE**
- 10 -- SERVICE APRÈS-VENTE ET GARANTIE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE**

Les déchets électriques ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Déposez-les dans les centres de recyclage existants. Demandez à l'administration locale ou au revendeur des conseils pour le recyclage.

1. EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS POUR LES DÉTECTEURS

- Positionnez le premier détecteur à proximité immédiate des chambres. Essayez de surveiller le chemin d'évacuation : les chambres sont en effet souvent les pièces les plus éloignées de la sortie. Si les chambres sont réparties dans plusieurs zones, positionnez des détecteurs supplémentaires dans chaque zone.
- Positionnez des détecteurs supplémentaires pour surveiller les escaliers : les cages d'escaliers agissent en effet comme des cheminées pour la fumée et la chaleur.
- Positionnez au moins un détecteur à chaque étage.
- Positionnez un détecteur dans chaque chambre.
- Positionnez un détecteur dans chaque pièce où vous utilisez des appareils électriques à l'exception des cuisines (chauffages portatifs ou humidificateurs par exemple).
- Positionnez un détecteur dans toutes les pièces où quelqu'un dort avec la porte fermée. La porte fermée peut empêcher un détecteur non situé dans la pièce de réveiller la personne endormie.
- La fumée, la chaleur et les produits de combustion montent vers le plafond et se répandent horizontalement. Monter le détecteur de fumée au plafond, au centre de la pièce, permet de le placer au plus près de tous les points de la pièce. Le montage au plafond est recommandé dans les constructions résidentielles ordinaires.
- En cas de montage d'un détecteur au plafond, positionnez l'appareil au minimum à 30 cm du mur. (voir Figure 1).
- En cas de montage mural, utilisez une cloison intérieure et placez le bord supérieur du détecteur au minimum à 10 cm et au maximum à 30,5 cm du plafond. (voir Figure 1).

- Placez des détecteurs de fumée aux deux extrémités d'un couloir regroupant des chambres ou d'une grande chambre d'une longueur de plus de 9 m.
- Sur les plafonds inclinés, mansardés ou cathédrale, installez des détecteurs de fumée dans un rayon de 0,9 m du point le plus haut (mesuré horizontalement). Les détecteurs de fumée installés dans des pièces dont les plafonds ont une inclinaison de plus de 0,3 m pour 2,4 m horizontalement seront positionnés dans la partie haute de la pièce. Une rangée de détecteurs sera espacée et positionnée dans un rayon de 0,9 m de la pointe du plafond, mesurée horizontalement (voir Figure 3).

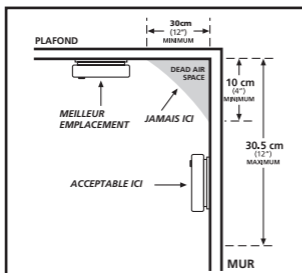
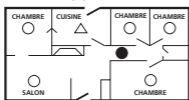


FIGURE 1

PLAN POUR PLEIN-PIED



- Détecteurs de fumée pour une protection minimale
- Détecteurs de fumée pour une protection supplémentaire
- △ Détecteurs de chaleur pour une protection supplémentaire

FIGURE 2

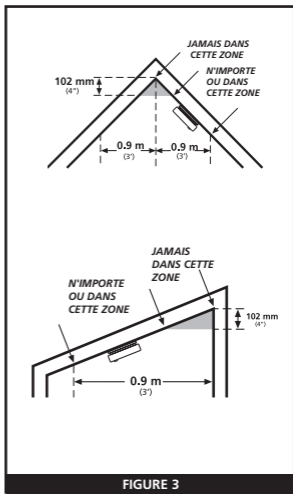


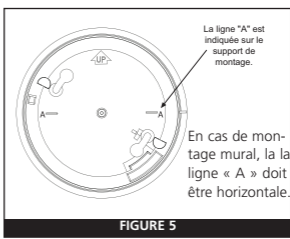
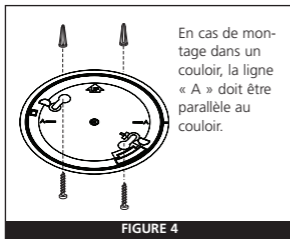
FIGURE 3

2. EMBLEMES A ÉVITER

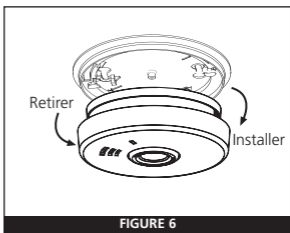
- Dans le garage. Le démarrage des véhicules libère des produits de combustion.
- Moins de 30 cm (12") du mur.
- Plus de 0.9m (3') du sommet d'un plafond de type charpente traditionnelle (mesure horizontale).
- Moins de 102mm (4") du sommet d'un plafond de type charpente (mesure verticale)
- Dans une zone où la température peut chuter en dessous de 0 °C ou dépasser 40 °C, comme les garages et les combles non aménagés.
- Dans les endroits poussiéreux. Les particules de poussière peuvent provoquer de fausses alarmes ou une défaillance du détecteur.
- Dans les endroits très humides. L'humidité ou la vapeur peuvent provoquer de fausses alarmes.
- Dans les endroits infestés d'insectes.
- N'installez pas les détecteurs de fumée à moins de 0,9 m des points suivants: la porte d'entrée d'une cuisine, la porte d'entrée d'une salle de bains équipée d'une baignoire ou d'une douche, les gaines de ventilation mécanique utilisées pour le chauffage ou le refroidissement, les ventilateurs d'aération au plafond ou centralisés ou autres endroits à flux d'air élevé.
- Cuisines. La préparation normale des repas peut provoquer de fausses alarmes.
- Près des éclairages fluorescents. Le « bruit » électronique peut provoquer des fausses alarmes.
- N'équipez pas les détecteurs de fumée d'écrans de protection à moins que la combinaison (détecteur et protection) ait été évaluée et s'avère adaptée à l'objectif fixé.

3. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

⚠ MISE EN GARDE : CET APPAREIL EST SCÉLÉ (Y COMPRIS LA PILE). LE COUVERCLE N'EST PAS DÉMONTABLE!



1. Pour vérifier l'alignement esthétique du détecteur dans le couloir ou sur le mur, la ligne "A" du support de montage doit être parallèle au couloir en cas de montage au plafond, ou horizontale en cas de montage mural.



- Après avoir sélectionné la position adaptée pour monter le détecteur de fumée, selon les indications données à la Section 1, fixez le support au plafond comme indiqué à la Figure 3. Pour le montage mural, voir la Figure 4. Placez le support sur le mur, en vérifiant que la ligne « A » est bien horizontale (parallèle au sol). Utilisez les vis et chevilles fournies pour maintenir le support. Le montage avec vis et chevilles est préconisé.
- Ce détecteur contient une pile scellée. Il n'est donc pas nécessaire d'installer une pile ou d'en assurer l'entretien.

Remarque: Un cycle étendu entre les hautes et basses températures réduit la durée de vie de la pile de façon significative. Une exposition prolongée à des températures élevées a pour effet de dégrader la pile. Kidde recommande de placer ce détecteur dans un environnement à température contrôlée (20-30 °C) pour une durée de vie optimale.

ACTIVATION DU DÉTECTEUR

Une fois activée, la pile alimentera le détecteur pendant toute sa durée de vie (10 ans). Avant d'installer le détecteur sur le support, vérifiez que celui-ci est bien fixé.

- Pour activer le détecteur, installez-le sur le support (Figure 6) et faites pivoter le détecteur dans le sens des aiguilles d'une montre (comme indiqué sur le couvercle du détecteur) jusqu'à ce qu'il se bloque.

Le détecteur est maintenant activé !

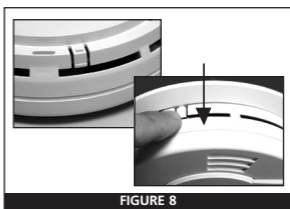
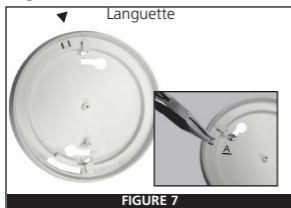
- Après installation/activation, testez votre détecteur en appuyant sur le bouton de test en le maintenant enfoncé pendant au moins 1 seconde (ou jusqu'à ce que l'alarme retentisse). L'alarme doit se déclencher. L'alarme émet un son faible pour éviter tout inconfort. En appuyant sur le bouton de test pendant plus de 5 secondes, l'alarme se déclenche à un niveau sonore de 85 décibels, qui peut s'avérer inconfortable.

FONCTION ANTI-VANDALISME

Fonction anti-vandalisme du détecteur de fumée

Ce détecteur est équipé d'une fonction anti-vandalisme qui empêche quiconque de le retirer du support de fixation. Lorsque l'alarme est activée, elle peut être très efficace pour empêcher toute tentative de démontage ou de vandalisme du détecteur.

Pour activer la fonction anti-vandalisme, brisez la petite languette se trouvant dans le trou carré du support de montage (voir Figure 7). Lorsque la languette est cassée, le dispositif anti-vandalisme sur la base peut venir en contact avec le support de montage. Faites pivoter le détecteur sur le support de montage jusqu'au déclic indiquant que la languette anti-modification s'enclenche, verrouillant le détecteur sur le support de montage. Utilisez le dispositif anti-vandalisme pour décourager les enfants ou d'autres personnes de retirer le détecteur du support. **REMARQUE:** Pour retirer le détecteur une fois la languette anti-vandalisme engagée, enfoncez la languette anti-vandalisme et faites pivoter le détecteur dans la direction indiquée par les flèches figurant sur le couvercle (voir Figure 8).



4. FONCTIONNEMENT ET ESSAIS

FONCTIONNEMENT : Le détecteur de fumée fonctionne dès que l'alarme est activée (voir Section 3) et que les essais sont terminés. En cas de détection de fumée, l'appareil déclenche un puissant signal d'alarme pulsatoire de 85 dB jusqu'à ce que l'air soit dégagé. Si vous n'êtes pas sûr de la cause de l'alarme, partez du principe qu'elle a été provoquée par un incendie et que vous devez évacuer les lieux immédiatement.

LE BOUTON PAUSE (HUSH): Le bouton pause et le bouton de test sont un seul et même bouton. La fonction pause donne la possibilité de désactiver temporairement le circuit du détecteur de fumée pendant environ 10 minutes. Utilisez cette fonction uniquement en cas de fausse alarme, par exemple lorsque des fumées de cuisine ont activé le détecteur. Pour désactiver l'alarme, appuyez sur le bouton HUSH qui se trouve sur le couvercle du détecteur de fumée. L'alarme s'interrompt immédiatement, et la DEL clignote toutes les 10 secondes pour signaler que le détecteur est en mode sourdine. Le détecteur de fumée se réarme automatiquement après environ 10 minutes. Le bouton pause peut s'utiliser plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le problème qui a déclenché la fausse alarme soit éliminé. Appuyez sur le bouton de test/réinitialisation du détecteur pour mettre fin à la période de désactivation temporaire.

REMARQUE : LA PRÉSENCE DE FUMÉE DENSE ANNULE LA FONCTION DE COMMANDE PAUSE.

⚠ MISE EN GARDE : AVANT D'UTILISER LA FONCTION PAUSE DU DÉTECTEUR, IDENTIFIEZ LA SOURCE DE LA FUMÉE ET ASSUREZ-VOUS QU'IL N'Y A AUCUN DANGER.

DEL CLIGNOTANTE : Ce détecteur de fumée est équipé d'un voyant clignotant rouge qui fonctionne de quatre manières :

- La DEL clignote toutes les 60 à 70 secondes en mode veille pour indiquer que le détecteur est alimenté en électricité.
- La DEL clignote toutes les 0,5 secondes quand l'alarme est déclenchée. La DEL clignotante et le signal d'alarme pulsatoire persistent jusqu'à ce que l'air soit dégagé.
- La DEL clignote toutes les 10 secondes quand l'alarme est en mode sourdine.
- 30 jours avant que la pile scellée ne devienne faible, la DEL clignote deux fois toutes les 30 secondes pour avertir du remplacement prochain du détecteur.
- La DEL clignote toutes les 30 secondes (avec un "bip" aigu toutes les 60 secondes) lorsque la pile scellée du détecteur est faible (remplacez le détecteur immédiatement).
- La DEL clignote toutes les 30 secondes et le détecteur émet deux "bips" aigus lorsque qu'il a excédé sa durée de vie de 10 ans (remplacez le détecteur).

ESSAIS : Testez le détecteur en appuyant sur le bouton de test sur le couvercle et en le maintenant enfoncé pendant au moins 1 seconde (ou jusqu'à ce que l'alarme se déclenche).

Remarque : la première séquence d'essai émet un volume faible. En maintenant le bouton de test/sourdine pendant plus de 5 secondes, l'alarme émet un son d'une puissance de 85 décibels. Si le circuit électronique, la sirène et la pile sont en bon état de fonctionnement, l'alarme retentit. Si aucune alarme ne se déclenche, la pile est défectueuse ou l'appareil présente une autre panne. **N'UTILISEZ JAMAIS** une flamme nue pour tester votre détecteur, cela risquerait d'endommager l'appareil ou d'enflammer des matériaux combustibles et de déclencher un incendie.

FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE DE DÉTECTION DE FUMÉE : Ce détecteur émet un « bip » toutes les 30 secondes (avec clignotement simultané de la DEL rouge) s'il détecte un problème au niveau de la chambre de détection de fumée.

REMARQUE : EFFECTUEZ UN TEST TOUTES LES SEMAINES.

TESTEZ LE DÉTECTEUR UNE FOIS PAR SEMAINE POUR VOUS ASSURER DE SON BON FONCTIONNEMENT. Une alarme émettant un son irrégulier ou faible peut indiquer que le détecteur est défectueux et doit être retourné au service après-vente.

Si votre détecteur émet régulièrement des **fausses alarmes** (voir Section 5) lorsque vous cuisinez, cela peut indiquer qu'il est peut-être installé trop près de la source, par exemple la cuisine. Cependant, en appuyant sur le bouton pause avant de cuisiner, vous pouvez désactiver l'alarme pendant environ 10 minutes.

5. FAUSSES ALARMES

Les détecteurs de fumée sont conçus pour limiter les fausses alarmes. En principe, la fumée de cigarette ne déclenchera pas l'alarme, à moins de la diriger directement dans le détecteur. Les particules de combustion de la cuisine peuvent déclencher l'alarme si le détecteur est positionné à proximité de la zone de cuisson. Les débordements et les grillades produisent de grandes quantités de particules combustibles. L'utilisation d'une hotte aspirante à évacuation vers l'extérieur (type sans recyclage) favorisera également l'élimination de ces produits de combustion de la cuisine.

Ce modèle 10Y29 est équipé d'une fonction pause extrêmement utile dans les zones sujettes aux fausses alarmes. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Section 4, FONCTIONNEMENT ET ESSAIS.

Si l'alarme se déclenche, vérifiez en premier lieu l'absence de feu. Si vous découvrez un incendie, sortez et appelez les pompiers. S'il n'y a pas d'incendie, vérifiez si l'une des raisons énumérées à la Section 2 a pu provoquer l'alarme.

6. ENTRETIEN

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA PILE

REMARQUE : Une pile lithium scellée à l'intérieur du détecteur alimente l'appareil. Il n'est pas nécessaire d'installer ou de remplacer la pile pendant toute la durée de vie du détecteur.


AVERTISSEMENT ! NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR LE DÉTECTEUR, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT !

Pour activer le détecteur, fixez-le sur le support de montage en le faisant pivoter dans le sens des flèches figurant sur le couvercle, voir ACTIVATION DU DÉTECTEUR à la Section 3 (INSTRUCTIONS D'INSTALLATION).

Ce détecteur est équipé d'un circuit de surveillance de charge de la pile qui émet un « bip » toutes les 60 secondes (et la DEL rouge clignote toutes les 30 secondes), pendant un minimum de 30 jours, dès lors que la pile scellée du détecteur devient faible pour indiquer qu'il doit être remplacé. La DEL clignote deux fois toutes les 30 secondes pendant 30 jours avant que l'appareil émette le « bip » indiquant que la pile est faible. Cela est destiné à alerter l'utilisateur que la pile est en train de faiblir et que le détecteur peut être changé à tout moment, à la convenance de l'utilisateur : le « bip » peut être évité la nuit.

Au terme de sa durée de vie de 10 ans, la DEL clignote une fois et le détecteur émet deux « bips » aigus toutes les 30 secondes (remplacez le détecteur).

Pour désactiver le détecteur, retirez-le du support de montage en le faisant pivoter dans le sens indiqué par les flèches figurant sur le couvercle. **REMARQUE :** FONCTION ANTI-VANDALISME à la Section 3 (INSTRUCTIONS D'INSTALLATION). Explique comment retirer le détecteur de la base.

 **AVERTISSEMENT! NE RETIREZ PAS LE DÉTECTEUR DE SA BASE TANT QUE SA PILE N'EST PAS SIGNALÉE COMME FAIBLE OU QU'IL N'A PAS ATTEINT LA FIN DE SA DURÉE DE VIE (comme décrit ci-dessous).**

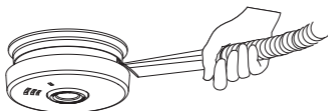
NETTOYAGE DU DÉTECTEUR

VOTRE DÉTECTEUR DOIT ÊTRE ASPIRÉ UNE FOIS PAR MOIS

Si le dispositif anti-vandalisme a été activé, vous devez suivre les instructions de la Section 3 pour pouvoir démonter votre détecteur afin de l'entretenir.

Pour nettoyer le détecteur, retirez l'appareil de son support de montage comme décrit au début de cette section. Nettoyez l'intérieur du détecteur (chambre de détection) à l'aide d'un aspirateur ou d'une buse d'air comprimé en aspirant ou en soufflant à travers les ouvertures au pourtour du détecteur. Essayez l'extérieur du détecteur avec un chiffon humide.

Après le nettoyage, remettez votre détecteur en place et testez l'alarme à l'aide du bouton de test. Si le nettoyage ne résout pas le problème, vous devez remplacer le détecteur.



7. LIMITATIONS DES DÉTECTEURS DE FUMÉE

⚠ AVERTISSEMENT : LISEZ ATTENTIVEMENT ET INTÉGRALEMENT CE QUI SUIT

- La protection contre l'incendie dans les locaux à usage domestique repose principalement sur le signalement précoce aux occupants de la nécessité de s'échapper, suivie des actions appropriées par ces occupants. Les systèmes de détection d'incendie des locaux d'habitation peuvent protéger environ la moitié des occupants dans les incendies potentiellement mortels. Les victimes sont souvent très près de l'incendie, trop jeunes ou trop âgées, ou souffrent de handicaps moteurs ou mentaux qui les empêchent de s'échapper même lorsqu'elles sont averties suffisamment tôt pour pouvoir le faire. Pour ces personnes, d'autres moyens comme la protection sur place ou encore l'évacuation ou les secours assistés sont nécessaires.
- Testez les détecteurs régulièrement pour vérifier que les piles et les circuits d'alarme fonctionnent correctement.
- Les détecteurs de fumée ne peuvent pas donner l'alarme si la fumée ne les atteint pas. Les détecteurs de fumée ne signaleront donc pas un incendie qui se déclare dans une cheminée, à l'intérieur d'un mur, sur un toit, de l'autre côté d'une porte fermée ou à un étage différent.
- Si un détecteur est placé hors d'une chambre à coucher ou à un étage différent, il peut ne pas réveiller une personne qui dort profondément.
- La consommation d'alcool ou de drogues peut également diminuer la capacité à entendre une alarme. Pour une protection maximale, installez un détecteur de fumée dans chaque chambre, à chaque étage de l'habitation.
- Bien que les détecteurs de fumée contribuent à sauver des vies en signalant la présence d'un incendie, ils ne remplacent pas une assurance. Les propriétaires et locataires doivent être correctement assurés afin de protéger leurs vies et leurs biens.

8. BONNES HABITUDES DE SÉCURITÉ

METTEZ AU POINT UN PLAN D'ÉVACUATION ET ENTRAÎNEZ-VOUS.

- Installez et entretenez des extincteurs à chaque étage de la maison et dans la cuisine, au sous-sol et au garage. Sachez comment utiliser un extincteur avant qu'une urgence ne survienne.
- Dessinez un plan de l'étage, en indiquant toutes les portes et fenêtres et au moins deux (2) issues de secours à partir de chaque pièce. Pour les fenêtres du premier étage, vous devrez peut-être prévoir une corde ou une échelle escamotable.
- Réunissez toute la famille et expliquez votre plan d'évacuation, en montrant à chacun ce qu'il doit faire en cas d'incendie.
- Choisissez un endroit à l'extérieur où vous pourrez tous vous retrouver en cas d'incendie.
- Familiarisez chaque membre de votre famille avec la sirène du détecteur et entraînez-les à quitter la maison lorsque l'alarme retentit.
- Faites un exercice d'incendie au moins tous les six mois, y compris de nuit. Assurez-vous que les enfants en bas âge entendent l'alarme et se réveillent lorsqu'elle retentit. Ils doivent se réveiller pour mettre en application le plan d'évacuation. L'entraînement permet à tous les occupants de tester votre plan avant qu'une urgence ne se déclenche. En cas d'incendie, vous ne pourrez peut-être pas aller chercher vos enfants. Ils doivent absolument savoir ce qu'ils doivent faire.

QUE FAIRE LORSQUE L'ALARME RETENTIT ?

- Alerte les enfants en bas âge de la maison.
- Quittez immédiatement les lieux en respectant votre plan d'évacuation. Chaque seconde compte. Ne perdez pas de temps à vous habiller ou à rassembler des objets de valeur.
- En partant, n'ouvrez aucune porte intérieure sans toucher d'abord sa surface. Si elle est chaude, ou si vous voyez de la fumée qui s'infiltrer par des fissures, n'ouvrez pas cette porte ! Utilisez l'autre sortie prévue dans votre plan. Si elle n'est pas chaude, placez votre épaule contre la porte, ouvrez-la largement et soyez prêt à la refermer rapidement si de la fumée et de la chaleur s'engouffrent dans la pièce où vous vous trouvez.
- Restez proche du sol si l'air est chargé de fumée. Ne respirez pas à fond, et couvrez votre bouche et votre nez avec un chiffon, mouillé si possible.
- Une fois à l'extérieur, allez au point de rassemblement choisi et vérifiez que tout le monde est là.
- Appelez les pompiers de chez votre voisin - pas de chez vous !
- Ne rentrez pas chez vous tant que les pompiers ne vous y ont pas autorisé.

Il existe des situations où un détecteur de fumée peut être inefficace pour vous protéger contre l'incendie. Par exemple :

- a) fumer au lit**
- b) laisser les enfants seuls à la maison**
- c) nettoyer avec des liquides d'entretien inflammables, comme l'essence**

Les détecteurs photoélectriques, également appelés détecteurs optiques sont davantage sensibles à la contamination par la poussière. C'est pourquoi il est nécessaire de les aspirer régulièrement pour éviter l'accumulation de poussière et les fausses alarmes éventuelles.

9. RECOMMANDATIONS DE KIDDE

Kidde recommande l'installation de détecteurs de fumée à l'extérieur de chaque zone de couchage distincte, à proximité immédiate des chambres et à chaque étage supplémentaire du foyer familial, y compris le sous-sol, sauf les vides sanitaires et les combles non aménagés. Dans une construction neuve, il convient également d'installer un détecteur de fumée dans chaque chambre à coucher.

Détection de fumée - est-il souhaitable d'installer davantage de détecteurs de fumée ?
Le nombre recommandé de détecteurs de fumée peut ne pas offrir une protection fiable pour les zones séparées par une porte des zones protégées par les détecteurs recommandés. C'est pourquoi il est recommandé aux occupants d'envisager l'installation de détecteurs supplémentaires dans ces zones, pour une meilleure protection. Les zones supplémentaires incluent le sous-sol, les chambres, la salle à manger, la buanderie et les couloirs non protégés par les détecteurs recommandés. L'installation de détecteurs de fumée dans la cuisine, le grenier (non aménagé) ou le garage n'est généralement pas recommandée car il existe parfois dans ces lieux des conditions pouvant provoquer un fonctionnement incorrect du détecteur.

10. SERVICE APRÈS-VENTE ET GARANTIE

Si, après lecture de ce manuel, vous pensez que votre détecteur est défectueux d'une manière ou d'une autre, ne tentez pas de le modifier. Renvoyez-le au service après-vente à: KIDDE SAFETY FRANCE, ZA Fontaine Du Vaisseau, 4 Rue Edmond Michelet, 93360 Neuilly Plaisance (01.49.44.89.20).

GARANTIE DE DIX ANS

Kidde garantit à l'acheteur initial que le détecteur de fumée joint sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication ou de conception dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux, pendant une période de dix ans à compter de la date d'achat. L'obligation de Kidde aux termes de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement du détecteur de fumée ou de toute pièce identifiée par nous comme présentant un matériau défectueux ou un vice de fabrication ou de conception, sans frais pour le client, après l'envoi du détecteur accompagné d'une preuve de la date d'achat, en port et retour prépayés, à KIDDE SAFETY FRANCE, ZA Fontaine Du Vaisseau, 4 Rue Edmond Michelet, 93360 Neuilly Plaisance.

Cette garantie ne sera pas applicable si le détecteur a été endommagé, modifié, utilisé abusivement ou altéré après la date d'achat, ou s'il ne fonctionne pas suite à un entretien incorrect ou en raison d'un emplacement inapproprié.

LA RESPONSABILITÉ DE KIDDE, DE SA SOCIÉTÉ MÈRE OU DE SES FILIALES, DU FAIT DE LA VENTE DE CE DÉTECTEUR DE FUMÉE OU DANS LE CADRE DES CLAUSES DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, NE DEPASSERA EN AUCUN CAS LE COÛT DU REMPLACEMENT DU DÉTECTEUR DE FUMÉE ET KIDDE, SA SOCIÉTÉ MÈRE OU SES FILIALES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES PERTES OU DOMMAGES IMMATERIELS RÉSULTANT DE LA DÉFAILLANCE DU DÉTECTEUR DE FUMÉE NI DE LA VIOLATION DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, MÊME SI CES PERTES OU DOMMAGES ÉTAIENT IMPUTABLES À LA NÉGLIGENCE OU À UNE FAUTE DE LA SOCIÉTÉ.

Cette garantie n'affecte en rien vos droits légaux.



Kidde Safety Europe Ltd
Ash House, Littleton Road, Ashford,
TW15 1TZ, UK

©Copyright Walter Kidde Portable Equipment 2006. Tous droits réservés.

Siège Social: KIDDE SAFETY FRANCE
ZA Fontaine Du Vaisseau
4 Rue Edmond Michelet
93360 Neuilly Plaisance
www.kidde.fr
Fabriqué en Chine

Déclaration à l'assureur

LOI n° 2010-238 du 9 mars 2010

Obligation d'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation

Art.L. 129-8.-Le propriétaire d'un logement installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé.

Le propriétaire du logement notifie cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Le modèle d'attestation est ainsi rédigé :

Je soussigné

(nom, prénom de l'assuré), détenteur du contrat n°

(numéro du contrat de l'assuré) atteste avoir installé un détecteur de fumée

normalisé au

(adresse de l'assuré) conforme à la norme NF EN 14604:2005